

Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



Photo : L. Gilliéron - aurore boréale à la frontière de Daillens



Edito

Barbara Busigny, Municipale

« Mais qui va garder les enfants ? »

Cette petite blague machiste, attribuée - faussement ? - à Laurent Fabius à l'annonce, en 2005, de la candidature de Ségolène Royal aux élections présidentielles, a la vie dure.

On entend encore souvent dans nos campagnes « quand on fait des enfants on les assume » ou « l'Etat n'a pas de rôle à jouer dans l'organisation des familles », ou encore « les enfants n'ont pas à pâtir du choix de carrière de leur maman »...

Heureusement, les mentalités évoluent, et depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) en 2006, le nombre des structures d'accueil n'a cessé d'augmenter. Au-delà de leur fonction de conciliation (permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle), ces structures ont aussi, notamment, un rôle de prévention (détection précoce de situations de difficultés chez l'enfant), et de socialisation (par l'expérience de la collectivité).

Le fonctionnement et le financement de l'accueil de jour est particulièrement complexe. Dans les grandes lignes, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (Faje), créée en 2006, a la responsabilité de coordonner et de faciliter le développement des structures. Elle dispose de contributions provenant de l'Etat de Vaud, des communes, des entreprises (0,16% de la masse salariale des entreprises, ce qui correspond pour 2022 à environ CHF 60 millions) et de la Loterie Romande. Cette subvention est redistribuée à des réseaux (33 groupements de structures d'accueil à but non lucratif, répartis dans le Canton) qui se chargent du développement et de l'organisation de l'accueil de jour. Au niveau national, le canton de Vaud est celui qui répond le mieux à la demande. Pour autant, les places manquent encore cruellement, et il existe une grande disparité de disponibilités entre les différentes zones géographiques (entre les différents réseaux).

L'accueil de jour est un atout pour l'économie vaudoise. Il coûte cher, mais il permet de générer des revenus (et des rentrées fiscales !). Il a une mission de service public et ses infrastructures sont indispensables à notre société, au même titre que les routes, les réseaux d'eau, les écoles, etc. Puissent les Municipalités et les Conseils communaux et généraux de notre région s'en souvenir et faire les bons choix lors de l'élaboration et la votation des budgets.

Infos utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

GREFFE

021 862 91 20 · administration@daillens.ch

CONTRÔLE HABITANTS

021 862 91 21 · controle.habitants@daillens.ch

POLICE DES CONSTRUCTIONS

021 862 91 20
police.constructions@daillens.ch

BOURSE

021 862 91 12 · bourse@daillens.ch

HORAIRES

Mercredi de 7h00 à 10h00
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00

Déchetterie

INFORMATION IMPORTANTE

Notre déchetterie communale a une capacité limitée et ne peut pas absorber de grandes quantités de déchets. Les bennes sont destinées à recevoir divers éléments à valoriser, mais ne sont pas conçues pour traiter des volumes individuels trop importants.

- Si vous avez de grandes quantités de déchets ménagers, comme un canapé ou plusieurs meubles;

- Si vous réalisez de gros travaux d'entretien dans votre jardin, comme des tailles importantes d'arbres ou d'arbustes;

dans ces cas, nous vous invitons à contacter votre Administration communale au 021 862 91 20. Ensemble, nous trouverons une solution adaptée à vos besoins.



ECOBONUS

Les nouvelles conditions d'octroi concernant l'Ecobonus entreront en vigueur le 1er septembre 2024. Elles sont disponibles sur le site internet (<https://www.daillens.ch/ecobonus-fr806.html>).

Opération nettoyage z.i. «Aux Graveys»

On le constate au quotidien : les bords de nos routes sont malheureusement de plus en plus sales, jonchés de débris de toutes sortes. La situation était particulièrement alarmante aux abords de la zone industrielle de Daillens «Aux Graveys», où cannettes, mégots et autres emballages de nourriture s'amoncelaient depuis un certain temps. Cela a poussé la Municipalité du village à agir, et un appel a été lancé aux entreprises présentes sur le site. Il a trouvé un écho favorable auprès de grandes entités telles que La Poste CH SA, SPS Switzerland SA, Planzer Transports SA, Dreier AG, Liebherr Machines de Construction SA et AMAG Import SA.

Une matinée de ramassage de déchets a ainsi été organisée jeudi 18 avril, et a remporté un franc succès. Après un café-

croissant bienvenu, ce ne sont pas moins de 20 personnes, employé.e.s des entreprises de la zone industrielle accompagné.e.s par les responsables de la déchetterie de Daillens, qui se sont jointes à l'effort collectif, arpentant les routes et les champs avoisinants pour débarrasser la zone industrielle de tous débris et déchets. Plusieurs sacs ont été remplis de diverses ordures, et ce qui pouvait être recyclé a été amené à la déchetterie du village.

Ce bel engagement collectif est à saluer, et la Municipalité de Daillens remercie chaleureusement celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour cette action en faveur de l'environnement.

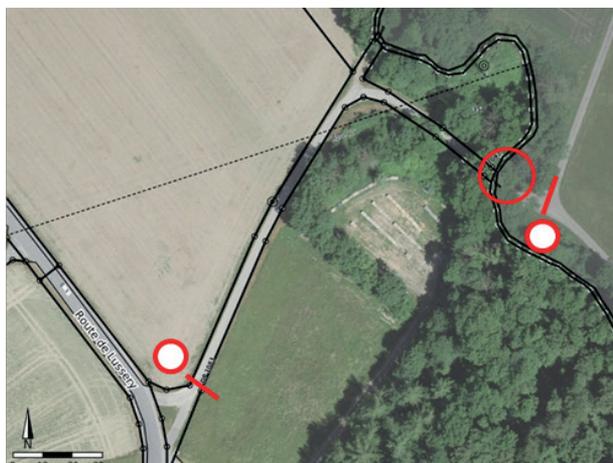


Avis de travaux à Daillens et Penthalaz

1. Remplacement du pont sur la Molombe

Le pont existant, propriété des communes de Daillens et Penthalaz, sera remplacé par un nouveau pont. Cela permettra de répondre aux sollicitations des convois agricoles. Il sera élargi et permettra à ces derniers, ainsi qu'au bus intercommunal PPDLV (Penthalaz-Penthaz-Daillens, Lussery-Villars), de transiter entre les deux communes. Les travaux devraient débuter le 26 août prochain, pour une durée approximative de 2 mois.

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite et le chemin sera fermé à ses extrémités. Nous tenons à vous rappeler que ce tronçon est déjà interdit à la circulation, exploitations agricoles et transports publics exceptés, et le sera toujours après les travaux.



2. Réfection d'un tronçon du Cheminet - Penthalaz

Le tronçon du Cheminet, compris entre la route de Lussery et le chemin de la Loëttaz sera entièrement réfectionné. Les conduites d'eau potable seront changées, le système séparatif pour les eaux claires et les eaux usées sera effectué, l'éclairage public sera adapté et la chaussée sera intégralement refaite.

Les travaux devraient débuter le 19 août prochain, pour une durée approximative de 3 mois.

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite. Toutefois les citoyens impactés par les travaux auront la possibilité d'accéder à leurs habitations.

Les entreprises mandatées pour ces chantiers s'efforceront de tout mettre en œuvre afin de limiter les nuisances.

La Municipalité vous remercie pour votre compréhension.



Poste mobile - Avis de passage

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.



Passage à Daillens : mercredi 3 juillet le matin
Lieu : devant l'administration

Inauguration de l'ancienne fromagerie du village

Vendredi 24 mai, les autorités communales de Daillens ont procédé à l'inauguration officielle du bâtiment de l'ancienne fromagerie du village, après 14 mois de travaux qui l'ont vu se métamorphoser.

Pour rappel, ce bâtiment qui était anciennement un des centres du village, mais qui ne servait plus à la réception du lait et à la fabrication du fromage depuis 2005, a été acquis par la Commune en 2021, et a fait l'objet d'une importante rénovation. Il est désormais composé de quatre appartements de 2 pièces et demi, de locaux pour l'école de musique de notre fanfare intercommunale L'Echo de la Molombe, ainsi que du siège de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC), qui y stockeront notamment leurs archives.

La Commune a profité de ces travaux

pour aménager également un petit parc public, qu'elle a souhaité dédier à Gaston Simond (dont c'était anciennement le jardin) et Pierre Francillon, qui pendant de très nombreuses années ont animé les manifestations villageoises sous forme du duo musical « Les Faux Gilles », dont les chansons évoquaient avec humour et poésie la vie à Daillens.

La Municipalité souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont permis cette réalisation : le Conseil communal qui a validé les crédits, M. Basile Zuffrey, architecte, les entreprises qui ont pris part au chantier, ainsi que les riverains qui ont supporté les nuisances relatives aux travaux.

Nous nous réjouissons de voir ce bâtiment retrouver la place qui fut jadis la sienne, celle d'un lieu de vie au centre de notre village.



Photo : Sylvain Müller - L'Echo du Gros-de-Vaud

Quelques chiffres

Transformation ancienne fromagerie

14

mois de travaux

199 m²

surface au sol

4

appartements à louer

de 42 à 59 m²

surface des appartements

2

salles pour l'école de musique

4

locaux pour la FVJC

1900m³

volume total du bâtiment

64

panneaux solaires

Tir à l'Arbalète

Traditionnellement, la fête du Tir à l'arbalète a lieu le premier week-end du mois de mai.

Pour la deuxième année consécutive, c'est Emmanuelle Heutger qui a remporté le titre de Reine du Tir. Chez les garçons, Alexandre Bernard a été sacré Roi.

Félicitations aux vainqueurs, à tous les participants, ainsi qu'au comité d'organisation !



Le Roi et la Reine, entourés du comité d'organisation et du Roi et de la Reine des pats. De gauche à droite : Romy Brusa Ledouble, Naïa Crisinel, Manon Bally, Benjamin Marmillod, Tristan Ruetschi (manque sur la photo Loan Püntener). Devant : Sacha Clivaz, Alexandre Bernard, Talya Beato et Emmanuelle Heutger.



« Ensemble des Jeunes de l'Ecole de musique »

Fermetures estivales



Administration communale :

du lundi 22 juillet au
vendredi 2 août

Auberge La Balance :

du lundi 29 juillet au
lundi 19 août (inclus)

(réouverture le mercredi 21 août)

Ouverture du sentier de l'étang du bois de Riez

Les travaux d'aménagement du sentier longeant l'étang supérieur touchent à leur fin. Ce sentier, recouvert de copeaux, a une longueur de 120 m environ. Il a été sécurisé par une barrière, posée par la protection civile.

Ce sentier sera accessible au public dès la fin du mois de juin.



Taille des haies

Voici un rappel des bases légales en matière d'entretien des haies, tout comme des bonnes pratiques en matière environnementale :

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de plusieurs lois et règlements cantonaux et communaux.

Selon le Règlement d'application sur les routes (RLRou, 725.01.1) et le Code rural et foncier (211.41) la hauteur des surfaces ligneuses ne doit pas excéder :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres lorsque les surfaces sont situées à moins de 3 mètres de la chaussée ;
- 9 mètres lorsque les surfaces sont distantes de la chaussée de 3 à 6 mètres ;
- Au-delà de 6 mètres de la chaussée, la hauteur n'est plus réglementée à condition de respecter le droit privé.

Les entretiens doivent par ailleurs être réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuille. Un avis

d'émondage a été publié dernièrement dans la presse locale invitant les propriétaires fonciers et fermiers à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai au 31 juillet 2024, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité. Cet avis est donc un rappel pour les travaux n'ayant pas été réalisés dans les périodes optimales.

La Municipalité vous invite à réaliser un entretien régulier – possiblement pendant les mois hivernaux - permettant ainsi de maintenir la diversité et la structure de la haie tout en tenant compte des contraintes de gabarit et de privilégier la période hivernale permettant la sauvegarde de nombreuses espèces animales.



La Défoulée - vendredi 31 mai

«Vendredi dernier, au centre du village de Daillens, s'est déroulée l'édition 2024 de la course pour enfants La Défoulée».

La course pédestre «rien que pour les enfants» et entièrement gratuite a comme objectif de promouvoir le sport auprès des enfants et des adolescents, et cela dans un esprit festif. En effet, les organisateurs avaient prévu plusieurs animations



autour de la course qui ont ravi les petits participants, comme un château gonflable, des maquilleuses ou encore des clowns. Même une conteuse était présente pour divertir les enfants et favoriser un retour au calme après tant d'effervescence. Les parents ont eu quant à eux le plaisir de profiter d'un groupe de musique autour de mets et boissons préparés et servis par l'association «Daillens, c'est nous».

Tout comme l'année dernière, les deux sociétés se sont associées pour l'évènement, leurs compétences dans son organisation étant complémentaires.

Malgré le temps peu réjouissant, les participants n'ont pas boudé leur plaisir et presque l'entier des enfants inscrits ont pris le départ, ce qui réjouit le comité d'organisation de La Défoulée, qui ne s'attendait pas à un tel engouement pour une course ayant lieu un vendredi soir. En effet, l'an dernier, la course s'était déroulée un samedi mais étant tributaires de plusieurs intervenants et ne trouvant pas de dates disponibles à cette période de l'année, le comité avait dû se rabattre sur un vendredi, avec la crainte que les gens ne répondent pas présents. Ce fut l'inverse et avec un si grand succès (plus de 400 inscrits), le comité va devoir décider s'il maintient le vendredi soir pour la prochaine édition. Dans tous les cas, il n'est pas question de s'arrêter là pour le nouveau comité d'organisation de La Défoulée, qui remercie encore une fois tous ses partenaires, sponsors et bénévoles pour leur implication.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le compte Instagram de l'association ou sur son site internet : www.ladefoulee.ch

Règlement de police - bruit

Comme le stipule l'article 17 du Règlement communal de police pour lutter contre le bruit excessif, la Municipalité est compétente pour soumettre à restriction l'usage des appareils trop bruyants. C'est pourquoi la Municipalité décide de faire appliquer les horaires suivants concernant les appareils bruyants y compris les tondeuses à gazon à savoir :

- du lundi au vendredi : de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
- samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- dimanche et jours fériés : interdit

Cette décision restreint ainsi les horaires mentionnés aux articles 18 et 19 du règlement précité.

Tout contrevenant à la présente décision sera sanctionné.

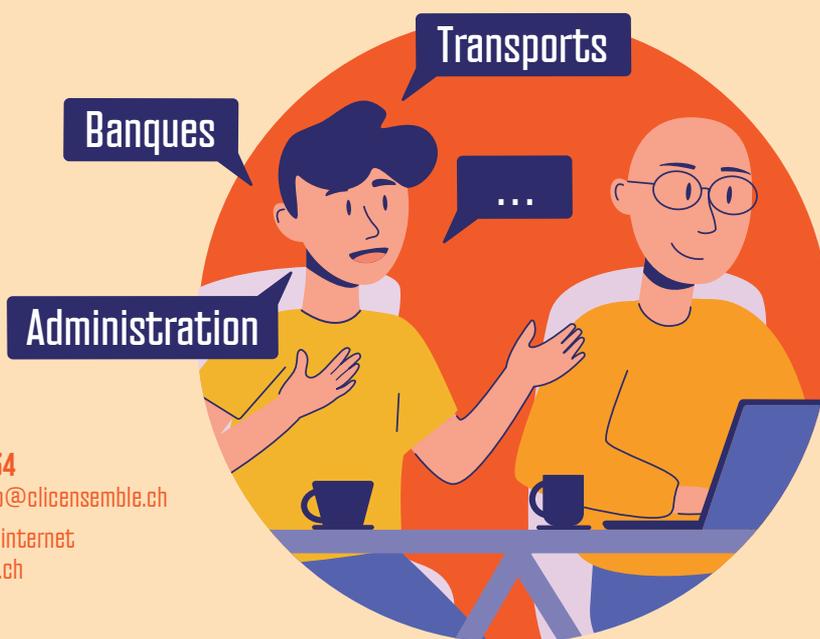


designed by freepik

ARASPE - Internet - Ateliers gratuits

Perdus, égarés sur internet ?

Rendez-vous à nos ateliers gratuits proches de votre domicile !



Informations
 au 021 338 48 34
 ou par email à info@clicensemble.ch
 Visitez notre site internet
www.clicensemble.ch



Un projet commun des associations ARASPE / ARASOL et soutenu par le Canton de Vaud, dans le cadre du programme Vaud pour vous.



Merci à nos restaurants partenaires !



Le Postillon Route d'Yverdon 3 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Bourlatsapi Place du Collège 10 1038 Bercher	Falamix Rue de la Savonnerie 7 1020 Renens	L'Épis Taff Bistrot Route en Rambuz 17 1037 Etagnières	Café de Chavannes Route de la Maladière 40 1022 Chavannes-près-Renens
Lundi 1 ^{er} juillet de 15h à 18h Lundi 15 juillet de 15h à 18h Lundi 26 août de 15h à 18h	Mercredi 10 juillet de 15h à 18h Mercredi 21 août de 15h à 18h	Jeudi 4 juillet de 15h à 18h Jeudi 22 août de 15h à 18h	Jeudi 11 juillet de 14h à 17h Jeudi 15 août de 14h à 17h	Mercredi 3 juillet de 15h30 à 18h30 Mercredi 17 juillet de 15h30 à 18h30 Mercredi 14 août de 15h30 à 18h30 Mercredi 28 août de 15h30 à 18h30

Les coups de cœur de la biblio



Intelligence artificielle – Chamanisme – Défi

Aphrodite, première intelligence artificielle globale prend son envol dans les processeurs de la Silicon Valley. Julie, sa conceptrice, se rend compte des dangers qui peuvent guetter l'humanité si son programme passe dans des sphères malintentionées. Les pouvoirs des chamans peuvent-ils contrer la puissance de l'IA ?

Une histoire atypique qui mêle de la technologie de pointe avec un pouvoir ancestral, le chamanisme. Deux mondes opposés qui se rencontrent et ça marche !

Le Chaman du Pacifique, David Perroud, Jouvence, 2023

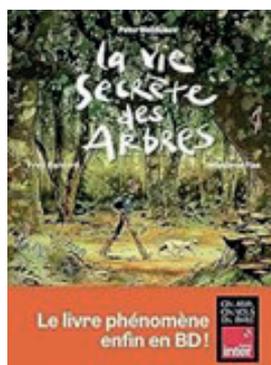


Meurtre – Développement personnel – Humour

Sur les conseils avisés de son épouse, Björn Diemel, avocat, va consulter un coach spécialiste en pleine conscience pour retrouver un peu de sérénité et calmer les tensions qui l'habitent. Mais lorsque votre mandant principal est le chef violent et imprévisible de la pègre locale, il est parfois difficile de dire stop et de trouver son calme, à moins de trouver des solutions très radicales et éliminer ce qui dérange!

Une trilogie avec un humour noir assez ravageur, ou comment appliquer les concepts de développement personnel de manière originale !

Les meurtres zen (T1 à T3), Karsten Dusse, Cherche midi, 2022-2023



Découverte – Arbre – Vie

Peter Wohlleben est sûrement l'ingénieur forestier le plus connu au monde. Voici la version en BD de son best-seller magnifique.

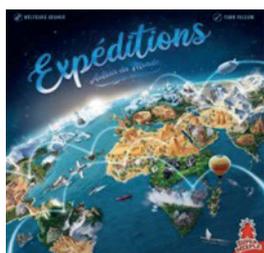
Avec son don de conteur, il nous emmène dans l'intimité des arbres et des forêts pour nous apprendre à mieux connaître notre environnement.

La vie secrète des arbres, Benjamin Flao, Peter Wohlleben, Ed. Les Arènes, 2023



Les coups de coeur de la ludothèque

**Expéditions Autour du Monde - Un jeu de Wolfgang Kramer - Illustré par Yann Valeani
Édité par Supermeeple - Pour 2 à 6 joueurs dès 8 ans**



Expéditions Autour du Monde est un jeu qui nous propose de voyager sur une mappemonde.

Participez à 3 expéditions indépendantes au départ de l'Europe du Nord. Partez à la découverte de nouveaux paysages, de lieux inconnus, découvrez des curiosités sur les destinations explorées. Influencez ces expéditions pour marquer des points de victoire en reliant à l'aide de flèches de couleurs vos objectifs lieux. Mais attention, vos adversaires ne vous laisseront pas faire. Un plateau magnifiquement illustré. Les 80 cartes « Expéditions » contiennent des informations sur les lieux visités. Une manière de voyager depuis son canapé ! Expéditions autour du monde est un jeu simple pour toute la famille, fun et interactif ! Un très bon jeu dans l'esprit des aventuriers du rail, avec un soupçon de stratégie pour les enchainements et de ruses pour ralentir les adversaires !

**Paradice - Un jeu de Sergio Ortiz - Illustré par Isaac Murgadella
Édité par ZacaTrus - Pour 2 à 4 joueurs dès 10 ans**



Paradice est un jeu de fête foraine aussi familial que compétitif ! Dans ce jeu il faut compléter des cartes stands avec les bons dés (à choisir au distributeur ou à la roue de la fortune). Optimiser ses chances, choisir des objectifs et tenter de remporter les bonus de majorités en utilisant certains pouvoirs au bon moment. Paradice est un jeu qui sort de l'ordinaire avec un très beau matériel de 50 dés aux milles couleurs, des cartes stands et des tickets gagnants.

Les pouvoirs des cartes apportent un plus, mais ne sont pas nécessaires si on joue avec de jeunes enfants (car forcément, en voyant ces dés multicolores, ils auront tous envie d'essayer). **Vous allez passer d'incroyables moments en famille avec ce jeu multigénérationnel.**

Soum Soum - Un jeu de Laure Macotta et Luc Reymond - Edité par Auzou Jeux - Pour 2 à 4 joueurs dès 6 ans



Dans Soum Soum, un groupe de jeunes plongeurs s'aventurent sous l'eau pour observer les animaux. Il faut placer au mieux les cartes Océan et les jetons plongeurs pour réussir la plus belle plongée ! Soum Soum se révèle être un jeu d'une logique implacable une fois bien maîtrisé. Avec seulement 3 animaux marins et 3 modes de jeux, il est parfaitement accessible aux enfants dès 6 ans et se révèle pour eux un sacré défi de logique et de stratégie. Quel plaisir de partager un jeu de « presque grand » avec des jeunes joueurs, de les conseiller sur leurs choix stratégiques lors des premières parties... et quel plaisir de se faire battre parfois à plate couture.

Ce jeu existe en version dès 10 ans avec un placement de tuiles dans un parc alpin. **Son titre « Alpina » également de Luc Reymond est aussi disponible à la ludothèque.**

LUDOTHÈQUE
<https://www.ludothequedelavenoge.ch/>



Agenda

1er AOUT 2024

**BRUNCH ET DIVERSES
ACTIVITES**

Org : Sté de Jeunesse &
Commune

5-9 AOUT 2024

STAGE ARTISTIQUE

Org : Mme L. Heutger

8 SEPTEMBRE 2024

BRUNCH

Org : L'Echo de la Molombe

21 SEPTEMBRE 2024

INAUGURATION MAISON FÉDÉ

Org : FVJC

26 OCTOBRE 2024

LOTO

Org : Sté de Jeunesse

8-9 NOVEMBRE 2024

SALON DES COTES DE L'ORBE

Org : Le Salon des Côtes de l'Orbe



1er août

Réservez la date !

Traditionnels brunch et festivités.

Infos suivront



Daillens App
Maintenant sur **MOBILE!**
L'application mobile officielle de la commune de Daillens

Descouvrez notre application municipale ! Le moyen moderne, rapide et efficace de rester connecté avec votre commune. Que vous souhaitiez être informé des dernières actualités, recevoir des notifications de renseignements, rester au courant des événements locaux ou encore profiter d'un accès direct à tout ce que vous avez à disposition en matière de publications.

Disponible sur l'App Store et Google Play

TENEZ-VOUS INFORMÉ DES INFORMATIONS OFFICIELLES

- Un pilier public numérique
 - Actualités officielles
 - Agenda communal
 - Agenda des événements
 - Carte communale
 - Infos utiles
- Notifications push
 - Arrivées de trains
 - Arrivées de circulation
 - Alertes diverses

www.daillens.ch
administration@daillens.ch

Si ce n'est pas encore fait, n'oubliez pas d'installer «Daillens App» sur votre téléphone

Piscine des Chavannes Cossonay-Ville

LA VAGUE FESTIVAL

PROGRAMME

14 JUIN 2024 - KIDS PARTY
LAS TORTUGAS - CHÂTEAU GONFLABLE - GRANITAS - BARBE À PAPA

21 JUIN 2024 - FÊTE DE LA MUSIQUE
HARMONIE DE COSSONAY

28 JUIN 2024 - CONCERT DE MUSIQUE
BIG BAND - ECOLE DE MUSIQUE DE COSSONAY

5 JUILLET 2024 - KARAOKÉ
QUIZZ MUSICAL

12 JUILLET 2024 - SOIRÉE RAP
MMERLIN

19 JUILLET 2024 - ANNIVERSAIRE DE L'ASPIC
COR DES ALPES

PLUS D'INFO

CAFÉTERIA - LA VAGUE
ASPIC
ROUTE D'AUBONNE 7 - 1304 COSSONAY

Impressum

EDITEUR

Commune de Daillens

RÉDACTION

Magali Thévoz

SITE INTERNET

www.daillens.ch

E-MAIL

administration@daillens.ch

IMPRESSION

Imprimoffset Bordin SA

PROCHAINE PARUTION

Fin septembre 2024

DELAÏ DE PUBLICATION

5 septembre 2024